

COMITE d'INTERETS de QUARTIER
de SAINTE ANNE



Marseille le 24 juin 2026

A

Madame Perrine PRIGENT

Adjointe au Maire de Marseille

Déléguée aux espaces verts et à la
nature en ville, et aux cimetières

Objet : Parc Bonneveine

Madame l'adjointe au Maire de Marseille,

Nous tenons à vous remercier pour nous avoir reçu avec Mme C. LANGLAIS (Adjointe mairie 6/8 déléguée au quartier de Sainte Anne) et Mr S. TOMAO (direction de l'environnement et du cadre de vie / ville de Marseille) suite à notre demande d'entretien, concernant le parc Bonneveine.

Nous avons pu aborder avec Mr A.SENENTZ (riverain et porteur d'une pétition qui vous a été remise), Mme M. BRUSONE (administratrice au conseil d'administration de notre CIQ), diverses questions concernant le parc.

Dans un premier temps il a été évoqué l'abattage de 32 arbres : 22 dans les cratères et 10 pour abattage de gestion. Il est évident que cela soulève de nombreuses réactions négatives, d'autant que pour les riverains notamment, cela découlerait d'erreur concernant les interventions dans les cratères

Il nous a été fait part d'un rapport de l'ONF concernant ces arbres et que ceux-ci représentaient un danger, danger qui a par ailleurs nécessité l'arrêt du chantier. Le CIQ n'a pas compétence à contester ou non le rapport de l'ONF (établissement public), et nous comprenons également que le principe de précaution doit être appliqué sans délais ni recours.

Notre demande pour le secteur voisin des copropriétés est que cet endroit soit traité en priorité pour la prochaine plantation d'arbres et de privilégier au maximum la hauteur.

Nous avons abordé par ailleurs les différentes zones de ce parc : jeux d'enfants(à définir), butte (ancien gymnase), jeux de boules (côté av de Hambourg), Prairie (jeux) etc ...

Nous avons par ailleurs signalé les risques d'incendie liés particulièrement aux branchages des arbres déjà abattus.

Concernant notre demande de fermeture du parc le soir, nous n'avons pas reçu, à ce jour, de réponse favorable, mais nous aurons une fois les travaux achevés et après une période de réappropriation du parc à travailler de nouveau sur ce sujet.

L'arrêt du chantier et les nouvelles dispositions (sécurité) vont amener quelques modifications, ce que nous comprenons bien évidemment.

Ce qui est essentiel, dans un premier temps, concerne les informations à destination des riverains et des usagers. Nous avons insisté sur le fait « d'utiliser » notamment le CIQ pour être à la fois interlocuteur et relais d'information.

Ce travail commun que nous souhaitons permettra aussi d'éviter les rumeurs qui ne manquent pas de circuler largement.

Nous redisons donc ici comme dans le paragraphe précédent que le CIQ va utiliser ses moyens de communication (site internet / Facebook / affichage / mails) pour tenir informé les usagers, tout autant que nous puissions avoir une communication permanente avec les services en charge de ces travaux.

Il est évident que seules des informations issues d'une concertation permanente pourront faire en sorte que cette rénovation aboutisse dans un consensus à minima, avec les riverains et les usagers.

Restant à votre disposition, je vous prie d'agréer, Madame l'Adjointe au Maire de Marseille, l'expression de mes meilleures salutations.

Le président du CIQ



G. DERHILLE

PS : double Mairie 6/8, riverains, conseil administration du CIQ, fédération des CIQ du 8^{ème}, CIQ Bonneveine